

Affaire suivie par :
Thibault Leroy
Chargé de mission mémoire et citoyenneté
Tél : 01 43 93 73 59
Mél : ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr

8 rue Claude Bernard
93 008 BOBIGNY Cedex
www.dsden93.ac-creteil.fr

Bobigny, le 04/12/2023

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du
second degré

Mesdames et messieurs les directeurs des
établissements privés sous contrat

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles
élémentaires publiques et privées
s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale

Objet : 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire

A l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération de la France, **des commémorations seront organisées en 2024 et 2025 sur l'ensemble du territoire**. Dans le cadre de ce cycle commémoratif, les professeurs du premier et du second degré sont invités à mettre en place des projets pédagogiques et éducatifs.

En septembre 2023, s'est déroulé le premier évènement du cycle commémoratif en Corse, premier département métropolitain libéré, en présence du Président de la République. Plusieurs cérémonies importantes, à dimension internationale, autour des débarquements en Normandie et en Provence, de la mémoire des victimes de la barbarie nazie (à Oradour-sur-Glane notamment) et de la libération des principales grandes villes (dont Paris et Strasbourg), ponctueront les années 2024 et 2025. **Au-delà de ces grands temps forts mémoriels, des commémorations locales se dérouleront sur l'ensemble du territoire hexagonal.**

Le Président de la République a souhaité que ce cycle commémoratif puisse constituer un moment important pour l'ensemble de la Nation, **en valorisant notamment l'engagement de la jeunesse**, à travers l'exemple des combattants de la Résistance, la résilience des populations civiles durement touchées, la refondation autour des grands idéaux républicains.

Dans ce cadre, **l'ensemble des projets pédagogiques en rapport avec ce cycle commémoratif pourront faire l'objet d'une demande de labellisation. Tous les établissements publics et privés sous contrat des premier et second degrés peuvent participer.**

L'appel à projets « labellisation des projets réalisés dans le cadre du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire » est ouvert sur l'application **ADAGE**, accessible depuis l'intranet académique, **du lundi 13 novembre 2023 au vendredi 19 janvier 2024.**

Les équipes éducatives sont invitées à inscrire leurs projets sur cette plateforme afin de les faire connaître aux

autorités académiques, et de les inscrire dans le parcours de chaque élève.

Ces projets s'appuient sur la mise en œuvre des programmes des premier et second degrés mais aussi sur des actions éducatives mémorielles dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC).

Via la plateforme ADAGE, la part collective du « pass Culture » permet aux professeurs de financer des activités EAC pour leurs classes et groupes d'élèves. Cette part s'applique aux élèves de la 6e à la terminale des établissements publics et privés sous contrat.

La Seine-Saint-Denis est un territoire jalonné de lieux de mémoire de la Résistance et de la Déportation.

Dans chaque commune, un monument aux morts célèbre le sacrifice des soldats morts au combat, mais aussi l'engagement des résistants, des Français libres, des déportés et la souffrance des populations civiles. Des plaques, des stèles, l'onymie, le nom des établissements rappellent la mémoire de ceux qui sont « Mort pour la France ».

Les équipes pédagogiques peuvent ainsi s'appuyer sur les ressources proposées par les [archives nationales](#) et [départementales](#), [le mémorial de la Shoah de Drancy](#), [l'ancienne gare de déportation de Bobigny](#), [le musée de la Résistance en ligne](#). Le cas échéant, les enseignants sont également invités à se saisir des ressources et de l'opportunité offerte par [le Concours de la Résistance nationale et de la Déportation \(CNRD\)](#). Enfin, le site [Chemins de mémoire](#), récemment mis à jour, de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives offre d'utiles ressources pour construire son projet. Toutes les informations utiles peuvent être retrouvés sur la [page éducol](#) consacrée au dispositif.

Vous pouvez contacter M. Thibault Leroy, chargé de mission mémoire et citoyenneté à la DSDEN de Seine-Saint-Denis, pour toute question à l'adresse ce.93memoire-citoyennete@ac-creteil.fr.

Je vous demande de bien vouloir diffuser très largement cette circulaire auprès des enseignants. Je sais pouvoir compter sur votre engagement personnel ainsi que sur la mobilisation de vos équipes pédagogiques pour assurer le plein succès de cette importante opération.

**Pour la rectrice de l'académie de Créteil et par délégation,
l'inspecteur d'académie - directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Seine Saint-Denis**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'A. Chaleix', with a long horizontal flourish underneath.

Antoine Chaleix